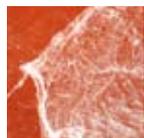


RAPPORT D'ACTIVITÉS

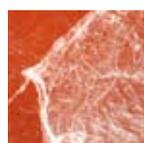
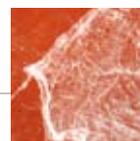
Exercice 2013



CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

Assemblée générale
6 octobre 2014



Rapport moral

page 4

Une année d'activités

page 6



Le CAUE, acteur de développement territorial

page 8

- Accompagnement des collectivités



Le CAUE, accompagnateur des politiques territoriales

page 14

- Participation à des comités de pilotage
- Participation à des groupes de travail
- Mutualiser et dynamiser un réseau de partenaires
- Participation à des colloques



Le conseil et l'accompagnement des particuliers

page 16

- Le conseil architectural
- Le PMBE



Sensibiliser - Former - Informer

page 18

- Transmettre et diffuser les ressources culturelles
- Communiquer
- Accompagner les enseignants du primaire



Echanger, se former

page 21

- Des temps d'échange
- Des temps de formation



Les CAUE de Franche-Comté

page 22

- La sensibilisation des jeunes au cadre de vie
- Voyage
- Pôle de ressources régional



Le CAUE du Jura et le réseau national

page 24



La vie du CAUE

page 25

- Le CA et le bureau
- Les adhérents
- L'équipe



Le bilan financier

page 28

- Evolution et répartition des produits d'exploitation
- Le bilan financier



Propositions de résolutions

page 31

Rapport Moral

Madame Danielle Brulebois,
Présidente du CAUE



Je vous souhaite la bienvenue au Conseil Général du Jura pour l'Assemblée Générale du CAUE et au nom du Conseil d'Administration, je vous remercie de participer à ce moment important d'échanges entre nos adhérents, nos administrations et nos invités ...

Avant de dresser le bilan annuel des activités, je voudrais d'abord remercier les membres du Conseil d'Administration impliqués dans la vie de la structure, les services de l'Etat et les partenaires, qui nous accompagnent, l'équipe professionnelle qui anime ce réseau d'acteurs, afin de guider les collectivités et les particuliers dans leurs projets d'architecture, d'urbanisme et d'aménagement.

L'année 2013 conforte une activité en développement, cependant freinée par un contexte économique difficile. Le bilan financier est déficitaire pour 2013, en raison d'une baisse de la mise en construction mais aussi des difficultés techniques liées à la mise en place complexe du recouvrement de la taxe d'aménagement, votée à 0,5 % par le Conseil Général, pour le CAUE.

Le bilan 2013 et la prévision pour 2014 nous obligent collectivement à la vigilance. Dans un contexte économique difficile qui se répercute sur tous les secteurs d'activités, et dans une rigueur budgétaire qui s'impose, chacun doit veiller au juste équilibre entre missions rendues et deniers publics dépensés. Que ce soit pour les collectivités ou les particuliers, chaque investissement doit être réfléchi aujourd'hui plus que jamais car il engage l'avenir.

C'est en ce sens, que le CAUE s'attache à construire une chaîne de partenaires, afin de développer un accompagnement du besoin à la réalisation, et de décliner au niveau local les objectifs départementaux, régionaux et nationaux.

Le particulier, bénéficiaire ultime des actions réalisées par le CAUE, est un acteur à part entière du devenir du territoire. Ainsi, outre les permanences, qui seront délocalisées dès décembre au sud et au nord du département, le CAUE accompagne la participation et l'information des habitants.

Les actions de formation et de sensibilisation permettent de construire une base de dialogue entre les élus et la population. Elles se sont déclinées en 2013 par l'édition de livrets, la mise à jour régulière de l'Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, l'actualisation du pôle image régional, la création de cafés archis, les interventions en milieu scolaire, des expositions, des conférences... et la participation active au réseau JuMEL39, Jura MEdiathèques en Ligne, catalogue départemental.

A tous les niveaux d'intervention, de la consultation d'un particulier au suivi de projet pour une commune, d'aménagements plus complexes, nous souhaitons placer notre action au plus près du terrain et rendre accessible à tous, durablement, cette mission de service public, neutre et gratuite que la loi nous a confiée.

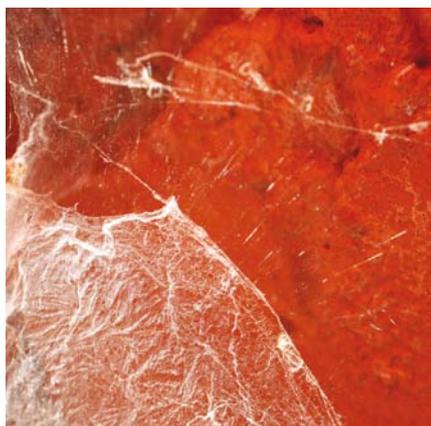
C'est pourquoi, le Conseil d'administration a également souhaité que le CAUE s'inscrive dans une démarche affirmée d'information et de communication qui se traduit par le dynamisme du site internet www.caue39.fr, par la mise en place du « Journal », par des articles dans la presse et la participation aux salons de l'habitat.

Le rapport d'activités atteste des attentes des collectivités et des habitants de notre département et témoigne de l'engagement du CAUE, administrateurs et personnels, à y répondre.

Nous sommes fiers d'accompagner un territoire en mouvement.



Danièle Brulebois



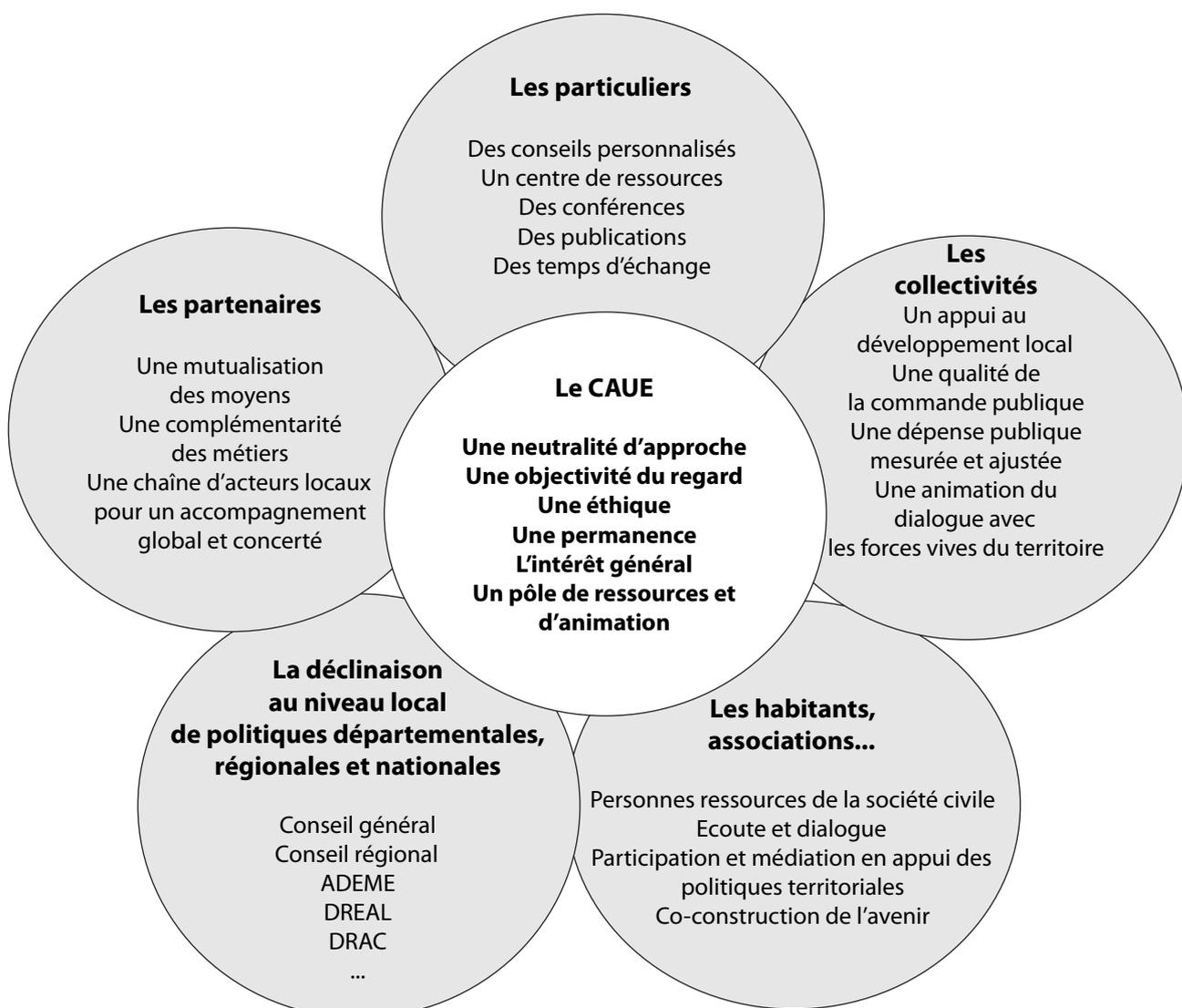
Une année d'activités

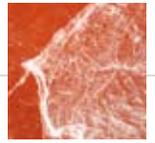
Des missions

Les statuts nationaux déterminent quatre missions :

- l'information et le conseil aux particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant
- l'information et la sensibilisation du public dans le domaine de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement
- le conseil aux collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement
- la formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels.

Ces missions, étroitement liées et insécables, se déclinent auprès de tous les publics et avec nos partenaires :





Le particulier, l'habitant, est à la fois le bénéficiaire ultime des actions développées par le CAUE, et un acteur à part entière du devenir du territoire.

L'accompagnement des collectivités permet aux élus de s'engager dans la voie d'une architecture et d'un urbanisme responsables et innovants pratiqués par les habitants.

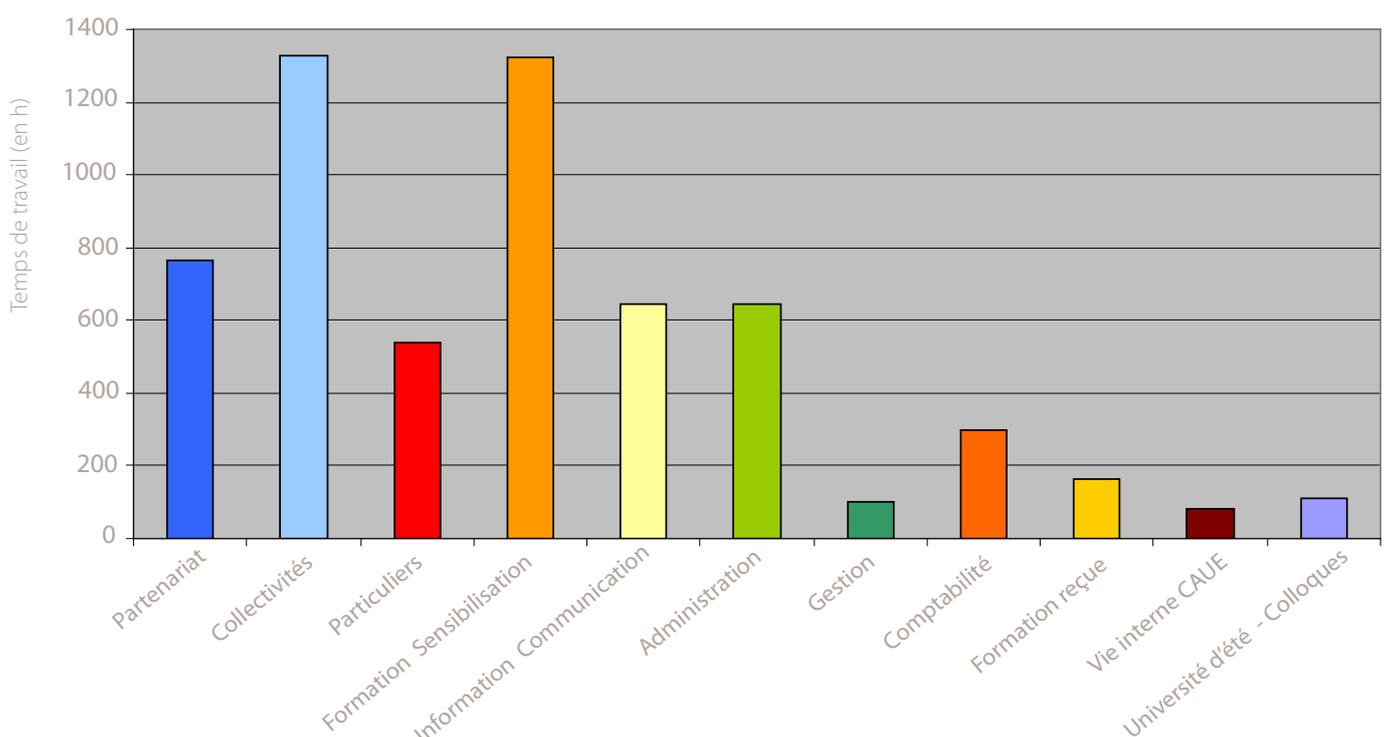
Aujourd'hui plus que jamais, chaque investissement doit être mesuré et ajusté. Le temps de la réflexion en amont de tout projet, la concertation avec l'ensemble des forces vives, le partage de connaissances et d'une culture commune, sont indispensables pour cette construction fine du territoire et une adhésion nécessaire de la population au projet politique.

Les actions développées dans le cadre de la formation et de la sensibilisation s'adressent à chacun d'entre nous : éditions de livrets, Observatoire CAUE de l'architecture, de l'urbanisme et du paysage, pôle image régional et site Internet du CAUE du Jura accessibles à tous publics, des cafés archis, les interventions en milieu scolaire...

L'information et la communication permettent de faire profiter des conseils du CAUE au cours de salons et d'articles dans la presse, de prendre connaissance des actions menées dans le Jura par le biais du journal et du site, d'être accompagné dans son projet par un accueil approprié au centre de documentation.

Les partenariats ont un double objectif : développer un accompagnement concerté du besoin à la réalisation, et décliner au niveau local les objectifs départementaux, régionaux et nationaux pour une construction collective et solidaire de développement local.

Répartition du temps de travail par missions CAUE





Le CAUE, Acteur de développement territorial

L'accompagnement des collectivités représente encore cette année 64 % du temps de travail des architectes conseillers et se décline de la façon suivante :

- conseils gratuits : 13,1 %
- conventionnements : 66,8 %

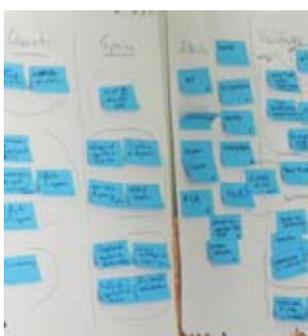
« **Revenir aux faits essentiels** que sont la mobilité, le territoire, la nature, la centralité, les pratiques des habitants. »

Yves Chalas, « Quelle ville pour demain ? » dans Villes et évolutions, édition la documentation française, 2005, Chapitre 1, p. 11.

S'emparer de son avenir Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude

En amont de l'élaboration du SCOT du Haut-Jura, l'intercommunalité a chargé le CAUE d'organiser et d'animer une journée d'échanges et de rencontre, en amont de l'élaboration d'un diagnostic et d'une stratégie territoriale.

Enrichie de témoignages d'élus ayant entamé cette démarche en Haute-Savoie, et d'ateliers participatifs, cette journée a permis de faire participer et d'associer les élus à la construction de la stratégie de leur territoire, de leur permettre d'exprimer sa représentation, les enjeux et les priorités, et d'alimenter la réflexion du bureau d'étude. Des ateliers thématiques ont prolongé cette action au cours de l'année 2013 pour finaliser la stratégie et le programme d'actions au début de l'année 2014.





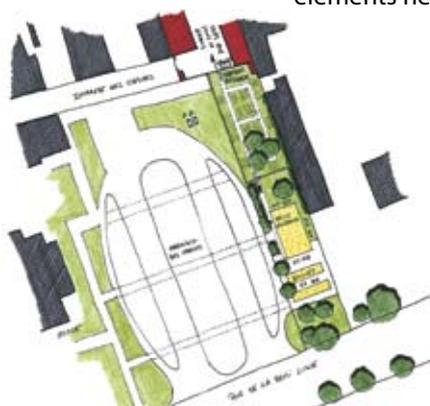
Définir une stratégie de développement Bois de Gand

La petite commune sise au cœur de la Bresse (60 habitants) acquiert la maîtrise foncière d'une vaste parcelle proche de la Mairie, sur laquelle sont implantées une maison ancienne et ses annexes. L'interrogation du Conseil Municipal est double : quel pourrait être le devenir de ces bâtiments et comment « détacher » quelques lots pour accueillir de nouveaux habitants au sein du village, dans le respect du paysage et de l'esprit des lieux ? Les éléments d'analyse et de réflexions apportés par le CAUE, construits comme un outil d'aide à la décision, ont invité les conseillers à débattre de manière argumentée sur le devenir de leur commune et les moyens de le mettre en œuvre, dans le cadre d'une vision élargie à l'ensemble du secteur du cœur de village.



Réhabiliter le bâti ancien et donner du sens à l'espace public Bletterans

Le CCAS de la commune gère un ensemble de bâtiments anciens en plein centre ville et souhaite les réhabiliter afin d'y accueillir de nouveaux locataires. En parallèle, le lieu est environné d'espaces publics délaissés, mais qui recèlent un grand potentiel d'agrément pour les habitants, une fois requalifiés (venelle pavée, ancien jardin potager, etc.). Le rôle du CAUE a été de démontrer au travers de différentes hypothèses comment le bâtiment pouvait être restructuré pour héberger des appartements de type et de taille variés, et comment valoriser les espaces publics aujourd'hui méconnus des habitants tout en les reliant aux pôles d'attractivité environnants (école, rue commerçante, etc.). Une estimation du coût des travaux a été réalisée sur la base de l'hypothèse retenue, en vue de réunir les éléments nécessaires à la consultation de maîtrise d'œuvre.





Construire la ville, le bourg, le village Morez

La commune de Morez mène une réflexion globale sur son territoire depuis plusieurs années. Suite à l'aménagement des espaces publics centraux, elle a demandé au CAUE d'élargir la réflexion à l'aménagement de l'entrée principale de la ville et à la liaison du quartier de Morez le Bas avec le centre-ville. La réflexion a intégré les circulations piétonnes, la place de la voiture, les contraintes techniques et le rapport aux paysages dans des propositions plus ou moins ambitieuses.



Intégrer un pôle enfance Gendrey

Le SIVOS et l'intercommunalité portaient conjointement un projet de pôle enfance composé d'un groupe scolaire et d'un ALSH.

L'accompagnement du CAUE pour la rédaction du cahier des charges s'est développé en étroite collaboration avec les élus, les enseignants et le directeur du service école loisir jeunesse de Jura Nord, afin que le pôle réponde au mieux aux attentes de chacun, et que la maîtrise d'œuvre prenne connaissance non seulement des éléments de programmation architecturaux, mais aussi de l'organisation fonctionnelle souhaitée sur l'ensemble du site.

Le futur projet induisant des enjeux urbains qui s'apparentent à un réel projet de village, la réflexion s'est élargie au cœur de village et aux zones ouvertes à l'urbanisation par la carte communale.

A ce jour, la communauté de communes qui a pris les compétences scolaires a choisi son maître d'œuvre sur la base d'un concours de maîtrise d'œuvre.





Accompagner les futurs habitants Lavans-les-Saint-Claude

L'aménagement de l'éco-quartier de Lavans est maintenant terminé. Après avoir accompagné la commune dans toutes les phases précédentes, le CAUE poursuit sa mission auprès des particuliers désireux de s'installer au Crêt du Bief en les aidant à mettre au point les grandes lignes de leur projet architectural, notamment vis-à-vis des spécificités urbanistiques du quartier (mitoyenneté, petites parcelles, stationnement regroupé, etc.). La mission a également pour objet la recherche de cohérence entre tous les projets individuels, afin de garantir la bonne tenue générale du quartier. Cette mission ne remplace pas celle de la maîtrise d'œuvre, mais au contraire rassemble les conditions de son intervention dans un cadre satisfaisant, gage de qualité. Elle est menée en étroite collaboration avec la commune et la SOCAD.

CAUE
151 rue Regard
39000 Lons le Saunier
tel. : 03 84 24 30 36
fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr

FICHE CONSEILS N° 1	2013
Commune : LAVANS-LES-ST-CLAUDE Nom : M. Bernabeu - Mme Fauchier Prénom :	15 octobre

Construction d'un cabinet médical et d'un institut de beauté

Éléments de programmation :

1 : Cabinet médical :
Accueil / salle d'attente : 15 m²
Cabinet de consultation : 15 m²
Salle d'examen : 10 m²
Salle d'eau avec douche : 4 m²
Total utile : **44 m²**

2 : Institut de beauté :
Accueil / ongleserie : 15 m²
Salles de soin x2 : 30 m²
Salle de bains : 12 m²
Total utile : **57 m²**

Sanitaires publics communs : 10 m²

Total SHON : 125 m²

Options :
2 bureaux + 2 stockage / archives à l'étage : 40 m²

Aménagements extérieurs :
2 places stationnement sous abri
7 / 9 places clients, dont 2 / 3 sur la parcelle
Séchage du linge institut en extérieur aussi souvent que possible.



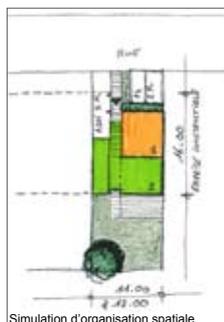
Une illustration des intentions du projet proposée par REDD et Acte 2 paysage

NATURE DU PROJET :

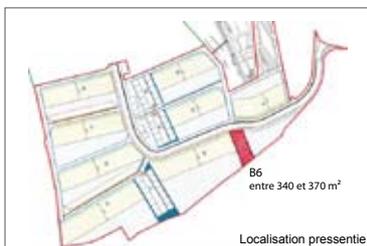
- Maison individuelle
- Maison Indiv. En Bois
- Bâtiment Agri.
- Sensibilité DvPT Durable
- Lotissement
- Autres

- Neuf
- Ancien
- Récent

- Création
- Extension
- Rénovation
- Annexe
- Ravèlement
- Abords



Simulation d'organisation spatiale



Localisation pressentie

Architecte conseiller : Olivier DRAUSSIN

Signature



CONSEILLER INFORMER SENSIBILISER FORMER

ouverture au public du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 - de 14h00 à 17h00



Les collectivités accompagnées en 2013

«Les CAUE sont des outils de la solidarité des collectivités territoriales. Leur rôle est de faciliter, dans chaque département, les équilibres entre les territoires et l'exercice des compétences issues des Lois de Décentralisation.»
Extrait de la Charte de Béziers du 13 juin 1990

Etudes collectivités conventionnées :

Arlay	Aménagement d'un bâtiment communal
Bletterans	Réhabilitation logements + espaces publics
Bois de Gand	Nouveau quartier + réhabilitation logement
CC Haut-Jura Saint Claude - La Pesse	Entrée nord – étude et cahier des charges sélection Maîtrise d'Oeuvre
CC Haut-Jura Saint Claude	Stratégie territoriale. Animation d'une journée d'émergence de projet et suivi
Frontenay	Nouveau quartier + PLU
Gendrey	Pôle enfance groupe scolaire et ALSH - Sélection Maîtrise d'Oeuvre
Lamoura	Restructuration bâtiment communal : Mairie, ALSH, accessibilité
Le Petit Mercey	Maison commune - sélection maîtrise d'oeuvre
Les Rousses	Crétets - étude et cahier des charges + sélection maîtrise d'oeuvre
Morez	Espaces publics rue Morel et avenue Ch. de Gaulle
ONF	Restructuration site technique de Dole (<i>abandon de la demande en cours d'étude</i>)
Salans	Les espaces publics
Saint Claude	Assistance à l'instruction des autorisations de construire - conseils + avis PC
SIVOS Pagny Vitreux Ougney	Pôle enfance - cahier des charges

Partenariat conventionné :

CC Arbois	ZAC Ethole : Copil suivi Maîtrise d'Oeuvre
Damparis	Eco-quartier : Copil suivi Maîtrise d'Oeuvre
DRAC	Pôle Architecture – Palmarès
DRAC	Pôle régional de ressources – Mémoire et évolution des territoires
Lavans-les-St-Claude	PLU pluricommunal Lavans / Pratz
Lavans-les-St-Claude	Eco-quartier (accompagnement des futurs habitants)
SOCAD	Partenariat pour un nouveau quartier au Pin

Conseil ponctuels collectivités :

Augisey	Monument aux morts
Authume	Nouveau quartier
Bois d'amont	Musée de la boissellerie – extension et sélection Maîtrise d'Oeuvre
Commenailles	RIS + abords stade
CC Pays des lacs	ALSH
Crotenay	Mairie
Cuttura	Suivi du projet et réunion publique
Foncine le bas	Extension urbaine (conventionnée en 2014)
Lézat	Urbanisme
Grand Dole	Trame Verte et Bleue
La Pesse	Mairie
Mont sur Monnet	Espace public autour de la mairie
Ougney	Aide à la pierre
Pays du Revermont	Préparation programme coopération leader
PNR Haut-Jura	Leader bois - SCOT
Saint Lupicin	Aide à la pierre OPH Saint Claude
Vallée de l'Ognon	Accompagnement dans le cadre de la formation action de l'ADEME FC



Jurys :

ADIB	Palmarès régional construction bois
CC Jura Nord	Ecole de musique d'Orchamps
Conseil général	Collège de Fraisans
Conseil général	Collège Bletterans
Conseil général	Aéroport Dole-Jura
Damparis	Sélection Maîtrise d'Oeuvre éco-quartier
Grand Dole	Concours Aquaparc
Les Rousses	Traversée de la commune
Les Rousses	Nouveau quartier durable
Le Petit Mercey	Maison commune

Objectifs 2014 ...

A une prise de conscience collective des problèmes que pose, à l'individu et à la société toute entière, un cadre de vie de faible qualité, le législateur a répondu notamment par la création du Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement.

L'objectif a été fixé d'une égalité d'accès pour tous à une offre de services de proximité, à la fois pédagogique, technique et culturelle.

Dans le même temps, la crise appelle à des investissements mesurés, ajustés, et accroît le besoin d'une réflexion de plus en plus en amont du projet.

Ainsi, conseiller, sensibiliser et former impactent l'économie.

Le CAUE du Jura souhaite oeuvrer pour la création d'une structure d'assistance et d'accompagnement des collectivités dans la mise en place de leurs projets d'urbanisme, de construction ou de rénovation de bâtiments et d'espaces publics.

Un outil partenarial composé de structures complémentaires et partageant les mêmes objectifs et une éthique : neutralité, indépendance et dégagement de tout intérêt financier.

CONSEIL
ARCHITECTURE
URBANISME
ENVIRONNEMENT
ENTREE COMMUNE
ESPACE PUBLIC
ACCESSIBILITE
NUANCIER
BATIMENT PUBLIC
DIALOGUE
PEDAGOGIE
TRAVERSEE
EXTENSION COMMUNALE
HABITAT
RENOVATION

nous conseillons, vous décidez

CAUE
du JURA

CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

151 rue Regard
39000 Lons-le-Sarrier
Tél 03 84 24 30 36
www.caue39.fr

«Le CAUE est un outil essentiel et indispensable d'aide, de soutien et de propositions aux communes rurales» 1^{er} adjoint Courtefontaine - Congrès des CAUE 2014

Extrait de la plaquette
«communication auprès des élus
et des équipes municipales



Le CAUE, Accompagnateur des politiques territoriales

« Le CAUE est à la disposition des collectivités et des administrations publiques qui peuvent le consulter sur tout projet d'urbanisme d'architecture ou d'environnement. »

article 7, loi sur l'architecture du 3 janvier 1977



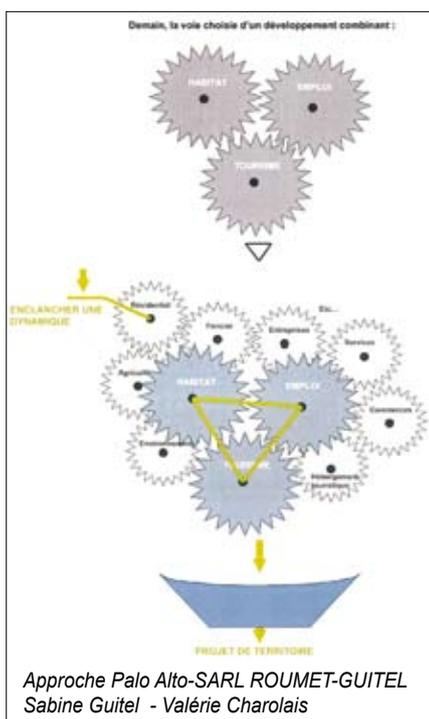
En 2013, les architectes conseillers du CAUE ont participé à :

Des comités de pilotage

- **Conseil Général – SOCAD – Bailleurs sociaux** : accompagnement du Conseil Général dans ses démarches de communication et d'échanges avec les partenaires autour de « l'Aide à la Pierre ».
- **Conseil Général - Aide à la Pierre** : conjointement avec l'AJENA et Jura Habitat, consultation sur la qualité architecturale et urbanistique des dossiers en cours d'instruction par le CG et la DDT.
- **BIMBY** : A l'initiative du CAUE27, participation à l'élaboration de la candidature au programme de recherche national sur la démarche BIMBY (ou densification douce).
- Le CAUE siège à la Commission Départementale de la Nature, des Paysages et des Sites du Jura (CDNPPS) ainsi qu'au Conseil Départemental de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CODERST).

Des groupes de travail

- **CC Arcade Haut-Jura**
Engagée dans une réflexion préalable à une stratégie territoriale, la communauté de communes a souhaité l'accompagnement du CAUE. Un premier temps a permis de sensibiliser les élus aux enjeux de leur territoire et à l'intérêt de leur implication dans cette réflexion. Des réunions techniques se sont ensuite succédées pendant l'année 2013 pour aboutir à la finalisation d'un cahier des charges et à la sélection d'un bureau d'étude en 2014.
- **PNR du Haut-Jura - Leader bois** : Comité technique + voyage d'étude
- **PNR du Haut-Jura** : SCOT
- **Pays du Revermont** : PCET
- **Conseil Général** :
Aide à la Pierre
Tourisme
Agenda 21
- **Région** : Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du territoire (SRADDT), Réseau Rural Régional (RRR), Pôle Régional d'Appui Territorial (PRAT), Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).
- **DREAL** : Ecoquartier
- **CAPEB** : Handibat + JuraBat



Des colloques

- APFP : SCOT ruraux — Paray le Monial,
- Réseau Rural National : colloque de clôture



Pôle architecture de la DRAC Franche-Comté

Mutualiser et dynamiser un réseau de partenaires

Dans le cadre de ses missions de conseils, le CAUE souhaite travailler en collaboration avec l'ensemble des partenaires mobilisés sur ces sujets afin d'assurer un accompagnement optimal et de développer, au plus proche du terrain, un conseil le plus complet possible.

■ **Conseil Général - Formation action proposée par l'ADEME Franche-Comté**

Dès l'origine, l'Aide à la pierre a été développée avec une volonté affirmée de prise en compte des enjeux de développement durable, que ce soit en termes de bâti ou d'urbanisme raisonné.

En lien avec le dialogue qui se construit entre ce service et le CAUE, et afin de partager par la suite une culture et un discours communs, il apparaissait intéressant de travailler ensemble sur la construction du projet global d'une commune et sur celui plus large d'un groupement de communes, «Construire un avenir solidaire en milieu rural».

■ **DDT-Mission Développement Durable**

La DDT du Jura a décidé de se doter d'un nouvel outil partenarial basé sur des données cadastrales : l'Observatoire de la consommation de l'espace. Cet outil d'aide à la décision a pour but d'exprimer les tendances de la consommation d'espace locale. Le CAUE est associé à cette démarche qui réunit les partenaires et les collectivités locales en participant au comité de pilotage. Cet observatoire a pour vocation d'être un lieu d'échange, de débat et de partage de méthode pour une meilleure connaissance des territoires.

■ **DRAC Franche-Comté - Pôle architecture**

Depuis plusieurs années, la DRAC Franche-Comté, sous l'impulsion de la Conseillère architecture du Pôle patrimoines, architecture et cadre de vie, réunit 2 à 3 fois par an les acteurs de l'architecture et de l'urbanisme : les CAUE 25, 39 et 70, les STAP, le CROA, la Maison de l'Architecture, les Animateurs des Villes d'Art et Histoire, la DREAL...

Ces rencontres riches en échange, permettent de réfléchir ensemble sur des sujets d'actualité, de définir des stratégies, et de mettre en place des actions régionales : Palmarès de l'architecture et de l'aménagement, site Images, Rendez-vous de l'Architecture, etc.

■ **SIDEC**

Approche coordonnée pour l'accompagnement des collectivités en amont de la programmation.

■ **SOCAD**

Travail collaboratif sur différentes opérations : Eco-quartiers au Pin, à Lavans les St-Claude, Damparis, etc. Apports qualitatifs en architecture et urbanisme, intervention sur le déroulé et le contenu des procédures, participation aux comités de sélection de maîtrise d'œuvre.



Le conseil et l'accompagnement des particuliers

« ... l'aménagement du territoire ne relève pas d'une seule personne (...). Le pouvoir de changer les choses dépend d'une série de décideurs, illustres ou anonymes, parmi lesquels de simples citoyens, qu'ils agissent au titre d'électeurs ou de consommateurs. »

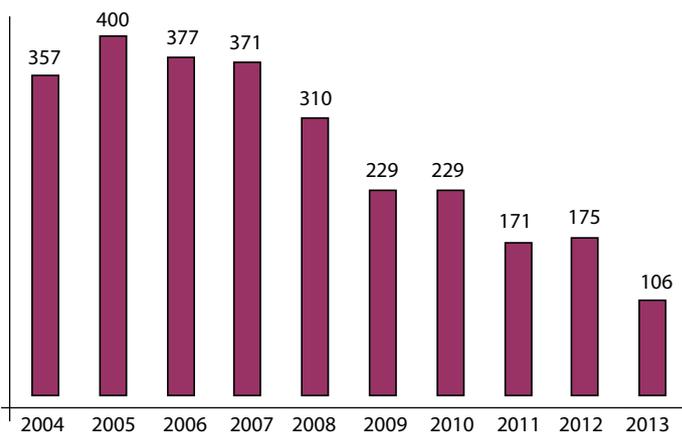
Eric Hammelin et Olivier Razemon, La tentation du bitume. Où s'arrêtera l'étalement urbain ?, édition Rue de l'échiquier, 2012, p. 194.



Conseiller les particuliers au quotidien Les permanences au CAUE

En 2013, 106 conseils ont été donnés dans le cadre des rendez-vous au CAUE. Les particuliers désireux de faire construire, réhabiliter ou s'informer en amont de leur projet, sont reçus sur rendez-vous au CAUE : www.caue39.fr

CAUE du JURA CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU JURA 19 avenue Jean Moulin BP 80048 cedex 39002 Lons-le-Saunier tél. : 03 84 24 30 36 fax : 03 84 24 63 89 caue39@caue39.fr	FICHE CONSEILS N° Commune : Saint-Claude Nom : Todeschini / Lecomte Prénom : Date : 19 juin	2013
	RENOVATION ET EXTENSION D'UNE MAISON DE VILLE <p>Le projet se situe dans un faubourg de Saint-Claude, et concerne une maison de ville de la fin du 19^{ème} siècle, incluse dans une bande de petites maisons mitoyennes. Au nord a été construit une série de garages, couverts par une terrasse qui pourrait communiquer avec le niveau 1 des logements.</p> <p>Le programme consiste à d'aménager, de plain pied, un appartement composé de : - un séjour, - une cuisine, - une chambre, - une salle de bains / toilettes.</p> <p>Le bâtiment se situe en zone UC du PLU de la commune qui oblige à résepecter un prospect par rapport aux voies publiques : la hauteur de la construction doit être égale à la largeur de la voie ou à la distance séparant la façade de la limite de propriété en vis-à-vis. Cette règle oblige à implanter la construction en retrait de l'alignement.</p> <p>Tout projet dont la surface est supérieure à 40m² (la commune est dotée d'un PLU) est soumis à un permis de construire. Tout demandeur privé, construisant pour lui-même une surface inférieure à 170m² peut établir son permis de construire sans avoir recours à un architecte.</p> <p>Les deux pièces en façade est présentent une superficie de 30m². Afin de répondre au programme, il sera nécessaire de construire une extension en continuité sur la terrasse. Compte tenu du prospect, la nouvelle construction devra être implantée en retrait d'au moins 2m par rapport à l'alignement (pour être confortable, une terrasse doit présenter une profondeur d'au moins 2,70m.</p>	
NATURE DU PROJET : <input checked="" type="checkbox"/> Maison individuelle <input type="checkbox"/> Maison Indiv. En Bois <input type="checkbox"/> Bâtiment Agri. <input type="checkbox"/> Sensibilité Dvpt Durable <input type="checkbox"/> Lotissement <input type="checkbox"/> Autres <input type="checkbox"/> Neuf <input checked="" type="checkbox"/> Ancien <input type="checkbox"/> Récent <input type="checkbox"/> Création <input checked="" type="checkbox"/> Extension <input type="checkbox"/> Rénovation <input type="checkbox"/> Annexe <input type="checkbox"/> Ravalement <input type="checkbox"/> Abords		
STADE DU PROJET : <input checked="" type="checkbox"/> Information <input type="checkbox"/> Amont P.C. <input type="checkbox"/> P.C. en cours <input type="checkbox"/> P.C. refusé		
INITIATIVE : <input type="checkbox"/> Personnelle <input type="checkbox"/> D.D.E. <input checked="" type="checkbox"/> Maire <input type="checkbox"/> Autres ...		
ENERGIES RENOUVELABLES : <input type="checkbox"/> Panneaux solaires <input type="checkbox"/> Bois énergie <input type="checkbox"/> Géothermie		
Architecte conseiller : Florence CLEMENT Signature		



Des rencontres avec la DDT

Elles concernent chaque service instructeur et permettent d'échanger sur l'ensemble des domaines concernés par la construction : insertion dans le site, volumétrie, couleur, orientation...

Des ateliers avec les services instructeurs de la ville de Saint-Claude

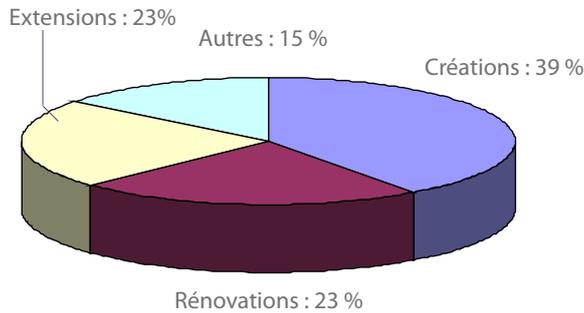
Une convention annuelle a pour objectif à la fois d'accompagner les services dans l'instruction des permis de construire, et de conseiller les particuliers ayant un projet sur la commune.

Salon de l'habitat - Lons Le Saunier

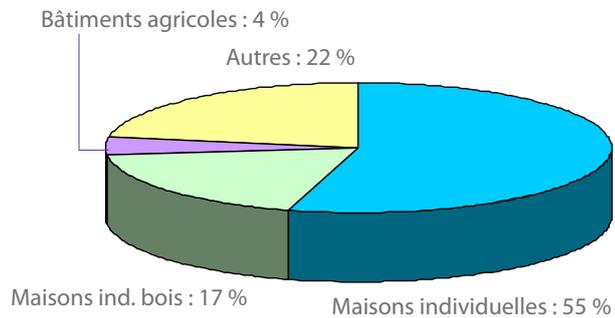
Le CAUE du Jura a participé comme chaque année au salon de l'habitat début septembre à Juraparc. Les architectes du CAUE ont assuré la tenue de conseils auprès des visiteurs durant les 3 journées du salon.



Types de projets



Natures des demandes



L'intégration paysagère des bâtiments agricoles dans le cadre du PMBE :

INTEGRATION PAYSAGERE DES BATIMENTS AGRICOLES

Le Conseil Général du Jura a décidé d'encourager l'intégration paysagère des bâtiments d'élevage en apportant une surprise aux agriculteurs qui, dans le cadre du Plan de Modernisation des Bâtiments d'Élevage, respectent les préconisations émises par le CAUE en matière d'intégration paysagère. Vous trouverez ci-dessous les préconisations établies pour votre exploitation, suite à la visite du CAUE. Elles sont à joindre à votre dossier PMBE à déposer à la DDT.



- Saint-Claude–Cinquétral – GAEC des longs sentiers
- Thésy – Gaétan MATHIEU
- Grande-Rivière –GAEC des Bouviers
- Les Bouchoux – GAEC le Petit Herbassier
- Le Latet – EARL des Chemins Verts
- Cernans – EARL Prévalet
- Pantaise–Montmorot – Eric GREUSARD
- Maisod – SCEA du biobocage
- Marigny – GAEC Guy
- La Chaumusse – GAEC de la Tanne
- Villard sur Biemme – GAEC des Crozats
- Les Bouchoux–Désertin – M Poncet Mickaël
- La Latette – EARL des noisettes
- Bief du Fourg – GAEC du Vernon
- Longchaumois – GAEC de la Saugéat
- La Latette – M Chaillet
- Ivory – GAEC Bouillet
- Ruffey sur Seille – EARL du Sedan
- Longchaumois – Orcieres – GAEC des longs sentiers
- Clucy – GAEC du Tilleret
- Thervey – GAEC de Beauregard
- Les Bouchoux – Florian Westphale
- Vers en Montagne – EARL du Parc
- Chilly sur Salins – GAEC des Clarines
- Chilly sur Salins – GAEC des Moidons
- Blye – GAEC Michaud Robert
- La Loye – Etienne Degay
- Bersaillin – Aurélien Vallet
- Port-Lesney – Alain Pierre
- Les Chalesmes - GAEC de l'eau vive

L'implantation

Il est prévu d'implanter le bâtiment dans le sens de la vallée, parallèlement aux courbes de niveau, en profitant d'un replat du coteau pour réduire les terrassements. L'accès sera dessiné par rapport au bâtiment de façon à contourner le talus le long du chemin. Une cour de 40m environ précèdera le bâtiment au sud, en partie dissimulée par le talus consenté. Cette situation dominante implique un impact visuel important que le traitement architectural atténuera. Une fosse sera construite en aval, au nord-est du bâtiment, partiellement enterrée.

Le bâtiment

Le projet (stabilité et fumière) aura une longueur totale de 82m et une largeur maximale de 40m. La hauteur au faitage du bâtiment est de 8m, la fumière sera plus haute. Le choix des matériaux et des couleurs privilégiera les solutions les plus sobres et les plus discrètes. Les façades sont prévues majoritairement en bois à laisser vieillir naturellement (bois et bois agouré). Les couvertures sont prévues en tôle prélaquée, sans translucides, l'éclairage zénithal est assuré par une verrière au faitage.

Les préconisations

Dans le but d'assurer une meilleure insertion dans le paysage, les prescriptions sont :

- **L'implantation du bâtiment.** Les terrassements seront conçus en remblai/déblai. A l'est, les talus seront traités en pente douce et mis en herbe. Le talus séparant la route d'accès au bâtiment sera conservé.
- **La volumétrie générale du bâtiment.** Elle est très simple et reprend l'orientation générale du hameau.
- **La localisation des aires de stockage et circulation.** Elles seront dissimulées par le talus au sud et seront recouvertes d'un matériau drainant de type concassé ou gravier.
- **L'accompagnement végétal.** Pour conserver le caractère très ouvert du site, il n'est pas prévu de plantation.
- **Les matériaux et couleurs.**
 - La toiture est en tôle prélaquée de couleur rouge - ral 8012. l'éclairage sera assuré par une verrière au faitage.
 - Les façades sont bardées en bois jusqu'en pied de mur (30 à 40cm). Les translucides sont posés en grandes surfaces.
 - Les menuiseries de la stabulation, y compris le volet roulant et les rails, sont en tôle prélaquée de couleur «gris lauze» ral 7006. Les menuiseries de la fumière sont en bois, les rails sont «gris lauze» ral 7006.
 - Les menuiseries de la litière sont de couleur blanc cassé ou gris clair.

Les recommandations facultatives concernent :

- **Les détails architecturaux.** La fosse et la grillage seront de couleur grise.
- **Le devenir de l'exploitation.** La nursery sera implantée en aval, à l'est de la stabulation. Elle reprendra les mêmes caractéristiques que la stabulation : toiture en tôle rouge, façades en bois, menuiseries en bois ou en tôle «gris lauze».
- **L'emploi d'autres matériaux.** Sans objet

plan de principe

Avec le concours du Conseil Général du Jura (contact : Mission agriculture et forêt - J. Prost : 03 84 87 35 15)

Objectif 2014
Des permanences décentralisées

Le CAUE ouvrira prochainement une permanence à Dole et dans le Haut-Jura afin de faciliter l'accès des particuliers aux conseils des CAUE. Les informations seront transmises par affichage et flyers dans les mairies.



Sensibiliser Former Informer

Etre présent pour accompagner les citoyens dans les évolutions liées au Développement durable, est une mission essentielle du CAUE.

Transmettre et diffuser les ressources culturelles



Un accueil approprié le centre de documentation

Accueillir les particuliers pour leurs projets de construction, rénovation, extension de bâtiment et leur fournir des références illustrées, des ouvrages en lien avec leur demande.

Renseigner les élus, les professionnels et les associations sur les démarches et exemples concernant leurs préoccupations en matière d'urbanisation durable, de qualité architecturale et paysagère, de valorisation patrimoniale et touristique, de protection de l'environnement.

Nourrir les débats prospectifs sur le territoire et les échanges interculturels par la recherche toujours plus précise d'informations actualisées et adaptées aux axes de travail des partenaires.

Le site internet

Faciliter l'accès de tous aux ressources AUE. Changement de la page d'accueil, intégration de nouvelles bases de connaissance, suivi des actualités, mise en ligne des fiches conseil du CAUE.



Publications

Des guides conseil pour proposer au plus grand nombre des clés de compréhension des processus parfois complexes de l'aménagement des territoires.

Le thème 2013 porte sur les espaces plantés

Avec le soutien de la DRAC, ces livrets s'inscrivent dans une collection de guide méthodologique entamée en 2005 et qui se prolongera en 2014.

Actualisation

Un jardin comment faire ?
Arbres et arbustes du Jura - Affiche

Nouveautés

Une clôture comment faire ?
Concevoir autrement les espaces publics.
(A propos de la gestion différenciée des espaces verts)



Toutes les publications du CAUE sont en ligne et téléchargeables à partir du site du CAUE



Expositions

« **Faire émerger la ville durable des quartiers pavillonnaires existants** » Réalisée par le CAUE du Loiret : sept panneaux illustrant la démarche BIMBY (Build in my back yard) ont été présentés à la mairie de Lavans-les-St-Claude, dans le hall du Conseil général et à la DDT du Jura.

« **Quelle évolution pour les quartiers pavillonnaires ?** » En accompagnement de l'exposition, ce livret publié en 2013 par le CAUE de l'Eure, contributeur de la recherche Bimby, est disponible à la demande au CAUE du Jura.



Outils collaboratifs d'information

L'Observatoire des CAUE. Il compte à ce jour 2 757 réalisations sur 40 départements, 221 pour la Franche-Comté, 76 pour le Jura.

Le catalogue documentaire régional CAUE.DOC. 179 nouveautés mises en ligne en 2013 (83 pour le Jura) pour un total de 4 627 notices (2 017 pour le Jura).



Territoires en mouvement. Site régional des CAUE dédié à la connaissance du bâti, son intégration dans le paysage, et son évolution au regard des défis environnementaux du XXIe siècle. Après la typologie des fermes, mise en ligne en 2013 de l'atlas des paysages du Jura 1^{ère} partie, les unités paysagères.

Le portail JuMEL des médiathèques du Jura. Intégration des nouveautés du CAUE dans le réseau, participation à l'animation par la rédaction des « coups de projecteur », des événements de l'Agenda, des choix de Sites. Passage au prêt interbibliothèque : diffusion sur l'ensemble du Jura, facilitée par l'utilisation des navettes du Conseil Général.

Interventions - conférences



Conférence BIMBY CAUE27 Lavans les St-Claude : dans le cadre de la révision du PLU de la commune, le CAUE a proposé d'intégrer la démarche BIMBY (ou densification douce) dans le nouveau document d'urbanisme. Une conférence-débat animée par le Directeur du CAUE27 a explicité les nombreux avantages de cette démarche qui prend place au sein des actions visant à modérer la consommation foncière. Les modalités de sa mise en œuvre ont été présentées ainsi que les dérives possibles d'une application trop simpliste des principes pris uniquement sous leur dimension technique au détriment des aspects urbanistiques, culturels et sociaux.



Communes Forestières de Franche-Comté (COFOR)

Une intervention au PNR du Haut-Jura : Valorisation des bois des massifs comtois dans la construction publique.

Avec le soutien de :

- Réseau Rural Régional de Franche-Comté
- ADIB
- Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt
- Conseil régional Franche-Comté
- Union européenne

Carrefour des métiers

Lycée Le Corbusier et Collège Rouget de Lisle : promotion du métier d'architecte auprès de jeunes face à leurs questionnements quant à leur parcours et leur orientation.



Sensibiliser - former - informer

Communiquer

Le journal du CAUE

Un semestriel pour informer les collectivités, les services de l'Etat, les partenaires, les professionnels et les citoyens, des actions du CAUE et du réseau national en faveur des territoires.

Les actualités à lire

Une information trimestrielle envoyée aux adhérents et partenaires sur les nouveautés, les richesses du fonds documentaire.

Une campagne de communication

Dans la presse locale, encart « publicitaire » sur le CAUE et ses missions.



Une revue de presse

Le Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement du Jura.

Peu connaissent l'existence du CAUE. Un organisme placé sous l'égide du Conseil général qui a pour vocation la promotion de la qualité architecturale, urbaine et environnementale, ce qui le conduit à exercer quotidiennement différentes missions. Informer, sensibiliser, les citoyens, les agents et élus des collectivités territoriales sur l'urbanisme et le développement durable. Egalement conseiller les particuliers désireux de construire ou de rénover, les collectivités locales sur leurs projets d'urbanisme, d'architecture ou d'environnement. Enfin, former les maîtres d'ouvrage publics, les professionnels, architectes, artisans, les enseignants sur les constructions, la réglementation, les économies d'énergie...

«Le CAUE fournit aux personnes qui désirent construire, les informations, orientations et les conseils propres à assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant, urbain ou rural, sans toutefois se charger de la maîtrise d'ouvrage» indique Danielle Brulerbois, Présidente du CAUE du Jura. De quoi obtenir gratuitement, pour ceux qui souhaitent bâtir ou rénover, des réponses et des conseils adaptés à chaque demande. Un atout non négligeable...

Au cours de permanence sur rendez-vous, les architectes conseillers informent en toute indépendance sur les aspects :

- Paysagers (l'insertion du projet sur le site, les plantations à conserver, à prévoir, etc.)
- Architecturales (l'implantation du projet en prenant en compte le paysage bâti environnant, les contraintes climatiques, topographiques, la recherche d'une cohérence entre le programme, le site et le projet, la qualité des volumes, des matériaux, des couleurs, etc.)
- Réglementaires (cadre juridique concernant la construction ou l'urbanisme)
- Patrimoniaux (identification des caractères architecturaux du bâtiment à réhabiliter, recherche de principes de réhabilitation, etc.)

Les missions du CAUE
L'information et la sensibilisation du public à la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement, par la culture et la pédagogie.
La formation des maîtres d'ouvrage et des professionnels.
L'information et les conseils adaptés des particuliers qui désirent construire ou rénover, afin d'assurer la qualité architecturale des constructions et leur bonne insertion dans le site environnant.
Le conseil aux collectivités locales pour leurs projets d'urbanisme, d'architecture, d'espaces publics ou d'environnement, à travers une approche transversale et globale, respectueuse des critères du développement durable.

CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Jura)

«Le contemporain n'est pas forcément plus coûteux»

Un article de presse discutant de la perception de la modernité et de son coût.

La restructuration de l'école primaire en bonne voie

Le conseil municipal a confié au CAUE, (conseil d'urbanisme et d'architecture du Jura) depuis plus d'un an, la restructuration de l'école primaire qui en a grand besoin. Les ébauches de plan sont prêtes, mais pour créer un nouvel accès obligatoire à ce bâtiment, rue de la Malange, la Commune doit acquiescer une parcelle aux héritiers Ronney. Madame le Maire a une réponse positive du maire. A l'instar de la commune, le conseil a décidé l'achat de terrain à 15 € TTC le m². Il a délibéré également pour définir l'enveloppe budgétaire à réserver à l'opération, et sur la définition des éléments qui serviraient de cahier des charges à l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le nouvel accès à l'école se fera donc rue de la Malange avec création d'une passerelle, et le bâtiment des cours moyens sera rebâissé d'un étage.

Associations : le CAUE : la photographie au service de l'architecture.

Passol TURLE
Dans le cadre de ses « Cafés Archi », le CAUE invite Nicolas Walfraugle, Photographe d'architecture, dans les locaux de l'agence « Quoi de Neuf » à Lons-le-Saunier.

Nicolas Walfraugle explique à travers le temps, de 1820 à nos jours, la symbiose qui existe entre les photographes et les architectes, prenant comme exemple parmi tant d'autres le relation entre l'architecte Le Corbusier (1897-1965) et le photographe Lucien Hervé (1910-2007). En 1946, Lucien Hervé expose à Le Corbusier ses sept (sept) clichés d'une de ses réalisations architecturales, pris en une journée. Le Corbusier, coigné par ce « regard » sublimait ses dessins, son FA sans photographie attaché. « Un rêve plus réel photographé » dit Nicolas Walfraugle.

La photographie d'architecture, c'est une œuvre dans une œuvre, le construit du fait de croquer de l'architecture...

Ce « Café Archi » s'est tenu par un vœu de l'association au public de venir à l'échange et de partager sur le regard et la perception architecturale.

Pour plus d'infos sur le CAUE, contactez par Danielle Brulerbois, et ses missions : <http://www.caue39.fr>

Comment aménager son jardin ?

Le jardin est une affaire de goût personnel, chacun le conçoit en fonction de ses goûts particuliers. Il doit cependant respecter quelques règles de base.

La création d'un jardin doit s'inscrire dans une démarche globale de conception, allant de l'analyse du terrain dans son site, la gestion de l'eau et les moyens à mettre en œuvre. D'une part, les caractéristiques du terrain (forme du terrain, orientation des axes, orientation, etc.) produisent une série d'ombres que l'architecte doit prendre en compte pour le tracé des parcelles. Les différents types d'aménagement architectural, les espaces (végétal ou minéral, technique ou technique, etc.) sont en fait des éléments d'architecture, technique... Les espaces sont placés en fonction de leur rôle dans le jardin. Les arbres à feuillage caduc peuvent être plantés en été, une fois éliminés les arbres du site, les arbres à feuillage persistant, ou en hiver, protégés des vents, les plantes grimpantes ou arborescentes peuvent constituer un élément d'architecture.

La culture, forme de la parcelle, doit être en dialogue avec l'environnement, en veillant sur la conception du site, le tracé et le paysage. Dans le Jura, les formes traditionnelles sont caractéristiques de jardins en pierre, les formes modernes sont caractéristiques de jardins en pierre.

Le conseil municipal a confié au CAUE, (conseil d'urbanisme et d'architecture du Jura) depuis plus d'un an, la restructuration de l'école primaire qui en a grand besoin. Les ébauches de plan sont prêtes, mais pour créer un nouvel accès obligatoire à ce bâtiment, rue de la Malange, la Commune doit acquiescer une parcelle aux héritiers Ronney. Madame le Maire a une réponse positive du maire. A l'instar de la commune, le conseil a décidé l'achat de terrain à 15 € TTC le m². Il a délibéré également pour définir l'enveloppe budgétaire à réserver à l'opération, et sur la définition des éléments qui serviraient de cahier des charges à l'équipe de maîtrise d'œuvre. Le nouvel accès à l'école se fera donc rue de la Malange avec création d'une passerelle, et le bâtiment des cours moyens sera rebâissé d'un étage.

Accompagner les enseignants du primaire

Le CAUE est intervenu dans une classe élémentaire de l'école d'Orgelet engagée dans un travail sur le thème du développement durable et du bâti d'hier à aujourd'hui. Les villages, l'architecture traditionnelle rurale et l'architecture contemporaine ont permis d'aborder le rapport au site et au climat, la conception bioclimatique et la réponse à de nouveaux besoins.



Echanger Se former

Le propre d'un CAUE est de s'interroger et de progresser avec les évolutions sociétales de façon à offrir un conseil et des outils circonstanciés.
Ces moments d'échanges et de formations permettent à l'équipe de prendre le temps nécessaire à la réflexion.



Des temps d'échanges

L'Université d'été des CAUE à Marseille : un temps de questionnement.

Ce rendez-vous annuel convie les professionnels de CAUE à réfléchir à leur engagement au service d'ambitions collectives : culture professionnelle, singularités des métiers, partenariats...
Un temps essentiel pour notre CAUE.

Des temps de formation

Portail JuMEL

Prise en main de l'outil au cours de deux demi-journées.

Voir et comprendre l'architecture

Proposée par les CAUE de Paris et des Yvelines, elle visait à transmettre une culture architecturale aux non architectes.

Anglais

Une remise à niveau au GRETA de Lons-le-Saunier.

L'approche de Palo Alto, à la ville, à la campagne

«Les architectes, urbanistes et paysagistes des CAUE conseillent les collectivités dans l'élaboration de projets qui impliquent une multitude d'acteurs (élus, propriétaires fonciers, habitants, promoteurs, services administratifs, associations ...). Chacun de ces protagonistes a ses intérêts, architectes, urbanistes et paysagistes compris ; chacun les défend et peut bloquer ou faire avancer un projet d'aménagement, de construction, de concertation ...

C'est alors que l'approche de Palo Alto intéresse les professionnels des CAUE.

Identifier les acteurs, déceler les interactions qui se jouent peut éviter qu'études ou projets restent dans un tiroir !» - *Communication à la XIIème journée de Rencontre de Paradoxes, 5 octobre 2013*
Sabine GUITEL, urbaniste libérale.

Construire dans mon jardin :

quelle évolution pour les quartiers pavillonnaires ?

Proposée par le CAUE de Haute-Savoie, pour comprendre quelles sont les clés pour faire évoluer un quartier habité, décortiquer les jeux d'acteurs à l'œuvre sur le lotissement et confronter le projet urbain à l'expertise d'usages des habitants.

Formation action de l'ADEME Franche-Comté

Pour cette nouvelle session, Blandine Aubert, Directrice de l'ADEME Franche-Comté, a souhaité que le CAUE du Jura soit associé à cette formation – action qui vise à « apporter des éléments pour la conduite d'un projet d'urbanisme durable, créer une culture commune autour de ce thème, aider à accompagner les collectivités locales dans la mise en œuvre d'une démarche d'urbanisme durable ».



Les CAUE de Franche-Comté

La sensibilisation des jeunes au cadre de vie

Cette action s'inscrit depuis 1998 dans le cadre d'un partenariat entre la DRAC Franche-Comté, la DAAC de l'Académie de Besançon et les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône. La réunion de leurs moyens respectifs a permis la création d'un poste pour accompagner des projets éducatifs culturels, créer des outils et proposer des journées de formations pour les enseignants (niveau secondaire). En concertation avec les enseignants porteurs de projets culturels et artistiques et avec Viviane Lalire, responsable du domaine Architecture à la DAAC, l'architecte, basée au CAUE du Doubs, apporte ses compétences aux projets, propose des ressources (documents, édifices, professionnels) et crée des outils (diaporama, questionnaires, carnets de visite).

Projets culturels accompagnés dans les établissements scolaires dans le Jura :

■ **L'habitat de demain : questions architecturales environnementales**
1ère STI-2D au lycée Saint-Sauveur à Saint-Claude (39)

■ **Le musée et le théâtre de Lons : quelle architecture pour quelle fonction ?**
1 classe de 1ère bac pro du lycée Sainte-Marie à Lons-le-Saunier,
pluridisciplinarité : Arts appliqués et lettres

Les outils, projets et ressources pédagogiques créés

■ **A la découverte du patrimoine architectural** : donner des repères en lien avec l'histoire de l'architecture et son évolution et interroger la notion de patrimoine.

■ **Des extensions : Pourquoi ? Comment ?** : à partir d'une sélection d'architectures contemporaines, découverte des réponses architecturales aux contraintes spatiales et économiques.

■ **Architecture & musées** : mettre en lien les partis pris architecturaux et les données du site ; interroger la conservation et la valorisation du patrimoine. Comprendre comment les données spatiales d'un musée interfèrent sur l'appréhension d'une œuvre ; mettre en lien les partis pris architecturaux et la manière d'envisager le rôle du musée : traitement des espaces, muséographie, types d'accrochage... Découvrir deux musées régionaux dont celui de Salins-les-Bains.

■ **Connaître Le Corbusier** : faire découvrir Le Corbusier et son œuvre à partir de ses dessins, écrits et photographies d'édifices.

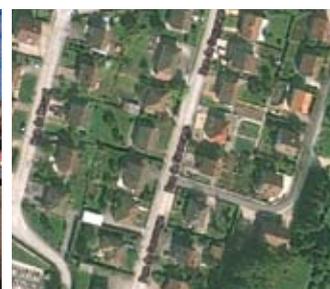
■ **Un mois, un lieu pour découvrir des projets artistiques et culturels** : faire découvrir l'apport du CAUE dans un projet artistique et culturel et quelques travaux d'élèves.

Sensibilisation et formation des enseignants

« L'espace construit du théâtre : mise en espace et représentation », anticipant l'exposition annuelle de la Saline Royale.



Lycée Saint-Sauveur à Saint-Claude
Projet Bimby à Lavans-les-Saint-Claude





Salon de l'habitat

Le CAUE a présenté le 1er concours « Habitats de demain : questions architecturales et environnementales » à destination des lycéens francs-comtois en section STI2D réalisé grâce aux partenariats CAUE-EIE-ADEME-Région. A partir d'un projet Efflogis. Chaque groupe de lycéens a étudié et fourni des réponses en lien avec le développement durable et l'architecture.

Voyage dans l'Ain

« Habitat, aménagements et équipements durables : des opérations innovantes »

Avec le soutien de la DRAC Franche-Comté, les CAUE du Doubs, du Jura et de la Haute-Saône ont organisé une journée de formation axée sur des visites commentées par des professionnels du cadre bâti, des élus locaux et le CAUE de l'Ain.

Ce voyage a permis de découvrir des espaces publics, des extensions urbaines et des équipements publics à Treffort-Cuisiat et Bourg-en-Bresse.



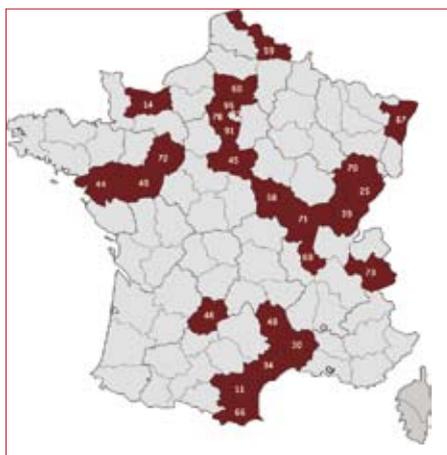
Le pôle régional de ressources

Le pôle, soutenu par la DRAC, sert à élaborer des politiques documentaires, des principes de mutualisation et de valorisation des ressources, dans un objectif d'interopérabilité et d'optimisation des données.

Confié au CAUE du Jura pour sa coordination et l'administration des systèmes d'information, la mise en œuvre des actions est ensuite déléguée à chaque CAUE.

En 2013, les outils créés auparavant sont désormais alimentés de manière régulière et collaborative : le catalogue documentaire en ligne, l'Observatoire CAUE, le site régional Territoires en Mouvement.

Le travail en réseau se poursuit en 2013 avec la réflexion vers un portail documentaire CAUE Grand Est, orienté vers la gestion de contenus (et non plus la gestion des documents) et la mise en ligne de produits comme la veille informationnelle (locale, sur la construction...), les dossiers documentaires AUE, les newsletter thématiques à destination des publics des CAUE.



Observatoire CAUE en France



Le CAUE et le réseau national

La Fédération nationale des CAUE, garante d'une éthique, est aussi un réseau national de réflexion et d'échanges de pratiques qui élargit le débat et le socle des connaissances pour l'accompagnement des citoyens et des élus.



«92 CAUE poursuivent l'objectif de donner à tout intervenant sur le territoire, la capacité de comprendre, d'exercer consciemment, en pleine responsabilité, sa qualité d'usager, de décideur, sa compétence de maître d'ouvrage, de maître d'oeuvre, et d'inspirer son action par un souci de qualité.»
Fédération Nationale des CAUE

La commission Technique Permanente – CTP

Le CAUE du Jura a pris le relais de la Haute-Saône pour la représentation régionale à la CTP des CAUE, « organe de réflexion et force de propositions pour alimenter et éclairer les décisions de la Fédération ».

Le Conseil d'administration de la FNCAUE

Madame Danielle Brulebois, Présidente du CAUE du Jura, est élue en tant que représentante du CA du CAUE.

Madame Florence Juillard Ferreux est élue en tant que représentante de la CTP.

Vers un acte II du CAUE

Architecture, urbanisme et environnement : les engagements du réseau

«L'élaboration collective des propositions «vers un acte II des CAUE», initiée par les instances fédérales, est placée sous l'autorité de Jean-Marie Ruant, Président de la Fédération Nationale des CAUE.

L'avenir des CAUE doit s'écrire aussi avec le réseau, mobilisé par sa Fédération nationale.

Ce travail initié en mai 2013 s'est poursuivi jusqu'en avril dernier.

Dans un premier temps, 45 personnes, réparties en 5 groupes de travail ont bâti des propositions. Celles-ci ont ensuite fait l'objet d'une vaste concertation début 2014 organisée en 4 réunions interrégionales à Bordeaux, Lyon et Paris, ouvertes à tous les directeurs des CAUE et URCAUE adhérents avec leurs équipes.

Enfin en mars, du séminaire à la fois de synthèse et de réflexion stratégique prenant en compte au plus près l'actualité des CAUE, a émergé un projet qui a été présenté et validé lors de la conférence des présidents de CAUE tenue le 29 avril à Nanterre, au cours de laquelle les présidents, porteurs des débats de leurs propres conseils d'administration, se sont exprimés.

Ce projet est sous-tendu par la conviction que pour la société, les valeurs fondatrices du CAUE posées par le législateur en 1977, demeurent essentielles pour bâtir un cadre de vie de qualité. Elles proposent les premières bases de l'adaptation impérative de leurs actions aux changements profonds à l'oeuvre.»
Fédération Nationale des CAUE

Les réflexions se sont portées sur 5 axes :

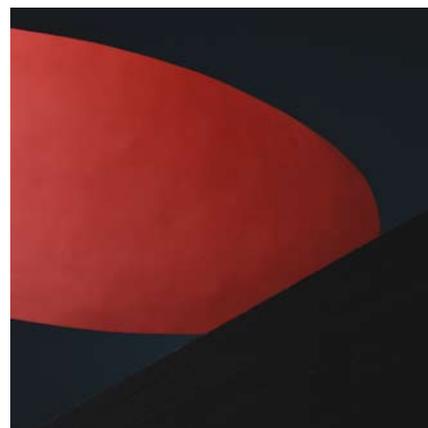
1. CAUE et métropolisation
2. Articulation CAUE et ingénierie publique
3. CAUE, démocratisation de l'architecture
4. CAUE et urbanisme
5. CAUE accompagnateur de la transition énergétique

La directrice du CAUE du Jura a participé activement au groupe de travail « articulation CAUE et ingénierie publique », cette problématique étant prégnante dans notre département.

L'équipe a participé à la rencontre de Lyon.



La vie du CAUE du Jura



Le conseil d'administration

11e mandat 2011-2014, reporté à 2015

3 représentants de l'État (Membres de droit):

- Michel Jean, Architecte des Bâtiments de France
- M. ROCHE, Directeur Départemental des Territoires du Jura
- Monsieur l'Inspecteur d'Académie

6 représentants des collectivités locales (Désignés par le CG, mai 2011)

- Danielle Brulebois, C.G. du Canton de Chaumergy
- Franck David, C.G. du Canton de Rochefort-Sur-Nenon
- Michel Ganet, C.G. du Canton de Gendrey
- Marie Odile MAINGUET, C.G. du Canton de Voiteur
- Marc-Henri Duvernet, C.G. du Canton de Lons Nord
- Philippe Gimbert, maire de La Barre

4 représentants des professions (Désignés par le Préfet, mai 2011)

- Véronique RATEL, Architecte représentant l'Ordre régional des architectes
- Mme Sylvie LOUPIAS, CAPEB
- François Lavrut, Chambre d'Agriculture du Jura
- Isabelle Perret, Architecte

2 personnes qualifiées (Désignées par le Préfet, mai 2011)

- AJENA, M. le Président
- CPIE du Haut-Jura, Mme Nicole LANCON

6 membres Élus (Par l'Assemblée Générale)

- Bruno Guichard, Particulier
- Agnès Martinet, Directrice de l'ADIL
- Jean-Louis Maître, Association des Maires du Jura
- Alain Mathieu, Directeur du Sidec
- Philippe Passot, Maire de Lavans-les-Saint-Claude
- Claude Peccllet, Directeur de Jura Habitat

Voix consultative

- Florence Juillard Ferreux, directrice du CAUE du Jura

Les membres du Bureau

- Danielle Brulebois, Présidente
- Marc-Henri Duvernet, Premier Vice-Président
- Philippe Gimbert, Deuxième Vice-Président
- Marie Odile MAINGUET, Trésorière
- Isabelle Perret, Trésorière Adjoint
- Philippe Passot, Secrétaire
- Claude Peccllet, Secrétaire Adjoint



Les adhérents

Les Communes

Abergement La Ronce	Chille	Jeurre	Les Essards Taignevaux	Pleure
Annoire	Chilly Le Vignoble	Jouhe	Les Molunes	Prénoval
Augisey	Chisseria	L'aubepin	Les Rousses	Quintigny
Aumur	Cize	La Barre	Leschères	Saint Claude
Baresia Sur Ain	Coisia	La Chassagne	Longchaumois	Saint Laurent en Gdvaux
Baverans	Commenailles	La Chaumusse	Lons Le Saunier	Saint Loup
Beaufort	Courbouzon	La Latette	Loulle	Salans
Bellecombe	Cousance	La Marre	Macornay	Savigna
Bellefontaine	Crenans	La Mouille	Mesnay	Septmoncel
Biarne	Crissey	La Pesse	Meussia	Supt
Bletterans	Damparis	Lajoux	Moirans En Montagne	Trenal
Briod	Desnes	Larnaud	Monnet La Ville	Vaux Les Saint Claude
Censeau	Digna	Lavans Les Saint Claude	Mont Sur Monnet	Vercia
Cerniebaud	Domblans	Lavans Sur Valouse	Mont Sous Vaudrey	Verges
Cezia	Foncine Le Bas	Le Fied	Montfleur	Vevy
Chamberia	Foncine Le Haut	Le Petit Mercey	Montmorot	Villards D'heria
Chamole	Fontenu	Le Pin	Morbier	Villers Robert
Chaumergy	Frontenay	Lect	Nozeroy	Vincelles
Chaussin	Gillois	Legna	Ougney	Vitreux
Chaux Des Crotenay	Granges Sur Baume	Les Arsures	Pannessières	Voiteur
Chevreaux				

Les Communautés de Communes

Communauté de Communes Haut-Jura-Saint-Claude
SIVOS Vallée de l'Ognon

Associations et organismes

ADIB de Franche-Comté
ADIL du Jura
AJENA
Association des Maires du Jura
CAPEB du Jura
Fédération BTP du Jura
Chambre d'agriculture
Chambre des métiers
CPIE Bresse du Jura
Le Foyer Jurassien
M'A de Franche-Comté
SIDECE
SOCOTEC

Particuliers et Professionnels

M. Simon BURI, architecte	M. Frédéric BOIS A +U, architecte	M. et Mme Benoit GROSJEAN
M. Christian SCHOUVEY, architecte	M. Frédéric CAUCHIE - Symmétria	M. Olivier DE SOUZA
Mme Isabelle PERRET, architecte	Addic't – Gutfreund/Chalumeau,	Mme Marie-Odile MAINGUET
M. Dominique FRIDEZ, architecte	architectes	
M. Alain JUST, architecte	M. et Mme Monique VERNAY	
M. Olivier GENEVAUX, architecte	Mme Jacqueline PAGET	
M. Georges LADOY, architecte	Mme Marie-Françoise CHAMBET	



L'adhésion / les cotisations

Être membre du CAUE vous permettra de participer à la vie de notre association qui réunit ses adhérents lors de l'assemblée générale, de recevoir nos publications et nos actualités à lire, être invité aux journées de sensibilisation et formation, bénéficier de conseils personnalisés, consulter notre documentation et le service de recherche d'information, bénéficier de l'accès au réseau JUMEL, catalogue collectif qui regroupe les documents de médiathèques du Jura, bénéficier du prêt des ouvrages...

NOTA : les adhérents 2014 pourront élire les prochains membre du Conseil d'Administration

Collectivités		Particuliers :	
Moins de 200 habitants :	30 €	Associations :	15 €
De 201 à 500 habitants :	60 €	Membres bienfaiteurs :	60 €
De 501 à 1 000 habitants :	90 €		150 €
De 1001 à 2000 habitants :	150 €	Professionnels :	
De 2001 à 10 000 habitants :	200 €	Personne physique :	60 €
Plus de 10 000 habitants :	300 €	Personne morale :	150 €



L'équipe

Florence
Juillard Ferreux



directrice - architecte
conseiller

Maud Bacheley



comptable

Florence Clément



architecte conseiller

Olivier Draussin



architecte conseiller

Laurence Elvézi



conceptrice graphique

Caroline Saffrey



Pôle Ressources
culturelles

Les stagiaires

Anais JARNO - stage classe de 3^{ème} /janvier 2013

Margot PLURIEL - Stage classe de 3^{ème} /novembre 2013

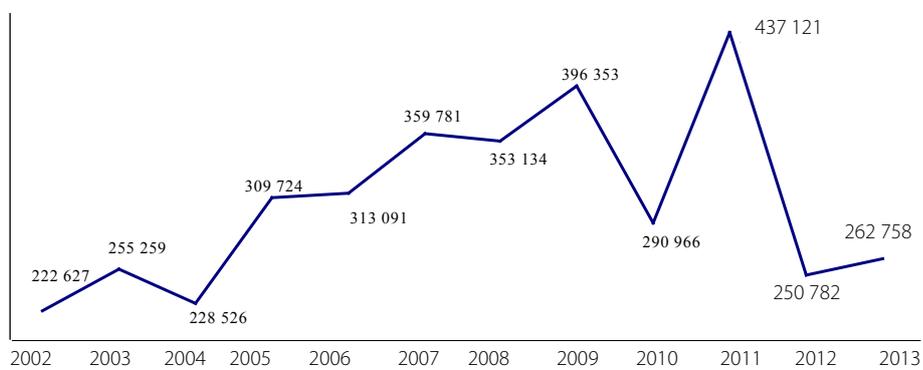


Le bilan financier

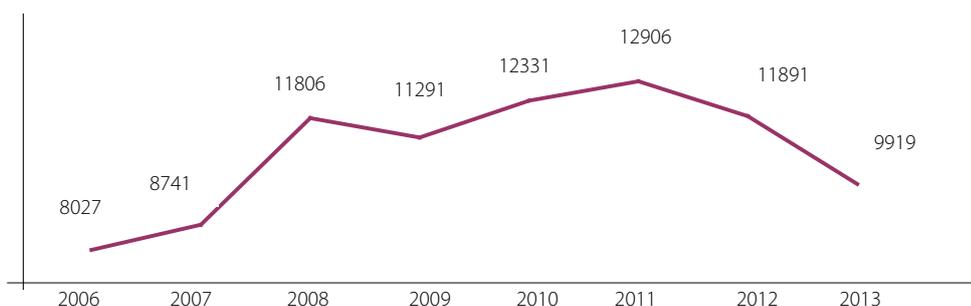
Pour l'année 2013, le budget total du CAUE du Jura s'élève à 360 283.41€ pour les produits, contre 406 599.21€ pour les charges.

Évolution et répartition des produits d'exploitation

Évolution de la taxe départementale CAUE:



Évolution des adhésions:



L'exercice 2013 laisse apparaître une perte de près de 39 842 € contre 52 620 € pour l'exercice 2012. Cela s'explique principalement par une collecte de TA moins importante que prévu, 262 758 € réalisés contre 324 918 € prévus.

Les dépenses restent très bien maîtrisées pour les achats et services extérieurs. Les services extérieurs montrent un réalisé de 46 559 € contre 24 250 € prévu, expliqué notamment par le début de l'action « S'Pass » qui s'est montée en cours d'année et dont l'investissement représente 4 000 € pour 2013, somme qui n'avait pas été intégrée au prévisionnel.

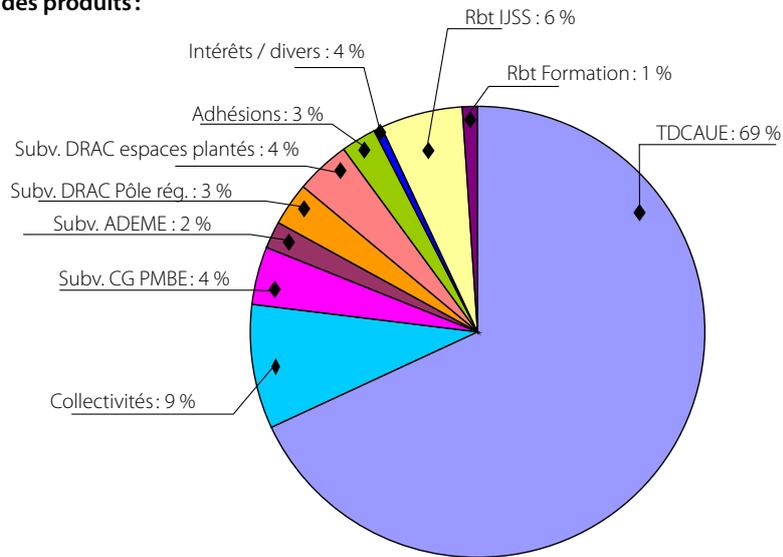
Concernant les charges de personnel, un gain exceptionnel est constaté sur la masse salariale de près de 21 915 € suite à divers arrêts de travail et aux versements des IJSS correspondantes.

Pour les produits, pas de grandes variations sur les lignes budgétaires, poursuite des actions subventionnées par le Conseil Général du Jura et par la DRAC notamment.

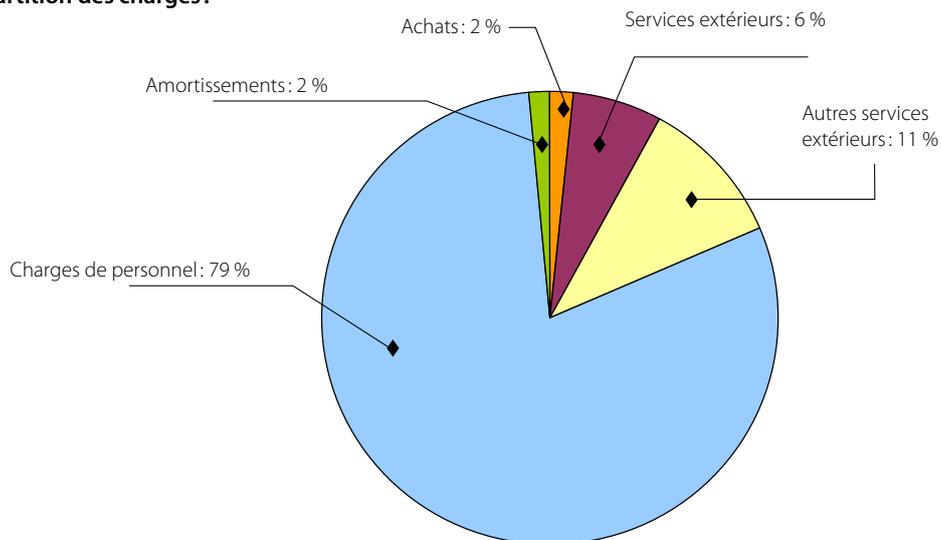
Pour le bilan, pas de variation significative, mise à part la trésorerie qui varie du montant du déficit.



Répartition des produits :



Répartition des charges :



Le prévisionnel 2014 reste « prudent » en intégrant un versement de TA de 348 100 €. Les lignes budgétaires restent proches de celles présentées l'année dernière, dépenses pour achats et services extérieurs maîtrisées, poursuite des actions S'Pass, Pôle documentaire. La masse salariale est reconduite à l'identique malgré le fait que des économies seront certainement réalisées pour le poste graphiste suite à l'arrêt maladie en cours. Economie également lié au CICE (Crédit d'Impôt pour la Compétitivité et l'Emploi), qui permet de bénéficier d'un abattement de 20 000 € sur les taxes sur salaires. Baisse des actions conventionnées avec les collectivités, notamment liée aux élections et au renouvellement des équipes municipales ; les 23 000 € inscrits correspondent aux conventions déjà actées.



CAUE du Jura. Résultats 2013 - Prévisionnel 2014

Comptes de charges

A/ Comptes de charges		PREVI. 2013	Résultat 2013	PREVI. 2014
60	Achats	11 690,00	7 794,39	10 700,00
604	Achat étude et prestat° de services / Ajena pr urba+Jordel	1 575,00	574,08	1 000,00
606 1	Electricité	4 725,00	4 347,27	4 800,00
606 3	Petit materiel, produits d'entretien	625,00	198,33	600,00
606 4	Fournitures administratives	2 415,00	1 272,96	2 100,00
606 41	Papiers	1 050,00	656,60	1 000,00
606 4 2	consommables informatiques	1 300,00	745,15	1 200,00
61	Services extérieurs	27 600,00	26 578,02	27 820,00
613 2	Location immobilière	11 185,00	11 507,34	12 000,00
613 5	Location photocopieur + coût copies	4 610,00	3 263,18	4 500,00
615 2	Entretien locaux	3 120,00	3 268,80	3 120,00
615 51	Entretien des véhicules	915,00	940,79	900,00
615 52	Entretien matériel informatique	1 500,00	1 851,86	1 500,00
616 11	Assurances locaux et matériels	1 245,00	1 235,64	1 250,00
616 12	Assurances véhicules	725,00	695,80	750,00
618 1	Documentation CAUE39 : ouvrages et abonnements	1 500,00	1 355,83	1 300,00
618 5	Frais de colloques, séminaires (participation...)	2 800,00	2 458,78	2 500,00
62	Autres services extérieurs	24 250,00	46 559,57	32 500,00
6226 1	Honoraires - comptable + sociale + CAC	5 000,00	6 248,20	5 000,00
	Honoraires graphiste		3 818,02	2 250,00
6233	Expositions, manifestations	100,00	2 140,60	100,00
623 8	Dons, pourboires	300,00		200,00
625 61	Missions de base (dont actions en cours : S'PASS, pôle doc...)	3 500,00	10 756,79	8 500,00
625 62	Missions spécifiques subventionnées "Act° Pays du Revermont"			500,00
625 64	Actions de sensibilisation particulier et construc° annexes (subvt° DRAC)			1 600,00
62571	Frais de réception (AG, CA...)	350,00	665,04	350,00
6237	Impression et reproduction	4 500,00	13 962,05	4 500,00
626 1	Affranchissement	3 000,00	3 306,06	3 000,00
626 2	Téléphone et internet	2 500,00	1 882,81	2 500,00
628 1	Cotisations associations	5 000,00	3 780,00	4 000,00
63-64	Charges de personnel	350 510,00	318 989,68	336 380,00
631 1	Taxe sur salaires 2014 : -20 000€ abatement association	17 564,00	16 721,00	3 500,00
633 3	Participation employeurs à la format° (Habitat Format°)	2 066,00	1 250,32	2 000,00
641 1	Salaires		179 543,52	
645	Charges sociales	331 380,00	142 027,30	331 380,00
648	Formation du personnel	2 000,00	6 019,17	2 000,00
742235	Formation reçue (prise en charge Habitat formation)	-2 500,00	-4 656,57	-2 500,00
791 2	Indemnités journalières (CPAM) + Malakoff		-21 915,06	
6482				
66	Charges financières	172,00	63,33	100,00
6611	Intérêt des emprunts (véhicule)	22,00	21,93	0,00
6616	Frais bancaire et de tenue de compte...	150,00	41,40	100,00
67- 68	Charges exceptionnelles - Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	6 521,00	6 614,22	7 000,00
TOTAL des charges		420 743,00	406 599,21	414 500,00

Comptes de produits

A/ Comptes de produits		Prévision.13	Résultat 2013	Prévision.14
741	Taxe Départementale CAUE	324 918,00	262 758,37	348 100,00
7421	Mission de base			
7421...	Participation des collectivités	38 000,00	34 696,50	23 000,00
	Action pole image DRAC	11 000,00	11 000,00	0,00
	Action Pays du Revermont (subv. Pays+ADEME+DRAC+Europe)	0,00	8 000,00	5 000,00
	Action "Particuliers et construc° annexes" - subvent° DRAC	15 000,00	15 203,10	14 000,00
	Subvention du Conseil Général - Valorisation des PMBE	17 280,00	16 200,00	12 000,00
75831	Cotisations collectivités	9 265,00	8 039,22	9 200,00
75832	Cotisations particuliers	2 280,00	1 880,00	2 200,00
771	Intérêts annuels	3 000,00	2 506,22	1 000,00
TOTAL des produits		420 743,00	360 283,41	414 500,00
Résultat		0	-46 315,80	0

Propositions de résolutions



Première résolution

L'Assemblée Générale du CAUE, après avoir entendu la lecture du rapport moral, décide de l'approuver dans toutes les lignes.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport d'activités, décide de l'approuver dans toutes ses lignes.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport financier 2013, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Quatrième résolution

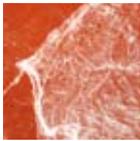
L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation des comptes annuels de l'exercice clos au 31 décembre 2013 et le rapport de l'Agent Comptable du CAUE, décide d'approuver les dits comptes et d'affecter le résultat de l'exercice au poste report à nouveau, et donne quitus aux administrateurs.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la présentation du rapport général et spécial du Commissaire au compte, décide de l'approuver dans toutes ses dispositions.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du budget prévisionnel 2014, décide de l'adopter sans modifications.



Le CAUE du Jura est ouvert à tous :

- Élus
- Particuliers
- Agents de l'administration et des collectivités locales
- Professionnels du cadre bâti (maîtres d'œuvre, aménageurs, artisans, constructeurs...)
- Enseignants, scolaires et étudiants
- Associations

Ses objectifs sont :

- Développer l'information, la sensibilité et la responsabilité de tous pour un urbanisme raisonné, une architecture et des aménagements de qualité
- Engager les valeurs du développement durable dans la définition des projets locaux
- Accompagner tout projet de construction, de rénovation ou d'aménagement, en amont de la maîtrise d'œuvre
- Transmettre la connaissance du patrimoine naturel, bâti et urbain

Site Internet :

www.caue39.fr



CONSEIL D'ARCHITECTURE
D'URBANISME ET DE
L'ENVIRONNEMENT DU JURA

151 rue Regard
39000 Lons-le-Saunier
Tél. : 03 84 24 30 36
Fax : 03 84 24 63 89
caue39@caue39.fr
www.caue39.fr